



Avignon, le 29/01/2021

COMPTE RENDU DU CTL DU 27/01/2021

Ce CTL s'est tenu en seconde convocation suite au vote unanime contre les suppressions d'emplois prévus à la DDFIP, ainsi que sur la modification d'un PV de CTL précédent. Nous avons siégé à ce CTL en compagnie de FO seulement.

Point n° 1 : approbation des PV des CTL du 28/09/2020.

Aucune objection sur les modifications apportées à ce PV, nous avons voté pour sa validation.

Point n°2 : évolution des emplois dans le cadre du PLF 2021 :

Évidemment, aucune inflexion n'est intervenu dans le nombre d'emplois supprimés dans le Vaucluse. Nous avons de nouveau demandé à ce que la DDFIP communique officiellement et en toute transparence à l'ensemble des agents sur le nombre de suppressions. La DDFIP « par interim » a souhaité que ce soient les Chefs de service qui se chargent de la sale besogne. Espérons que leur estomac digère correctement les patates chaudes...

Bien que la Direction s'en défende, il est apparu évident au cours des débats que les emplois visés étaient fléchés en amont pour la plupart.

En effet, au-delà du nombre de suppressions au titre de la « contribution collective » et du fléchage national, les directions locales ont largement la main pour le choix final. De plus, cette année a été mise « à profit » pour rééquilibrer les emplois entre différentes structures, le tout à emplois constants bien sûr. En clair, ce qui est donné à Paul est pris à Jacques.

Si certains services ont été « préservés » cette année, ces derniers risquent de prendre cher par la suite. Ayyyyyyez connffffiiiiiiiiiiiiiiiiance !

Les agents d'un service directement impacté ont collectivement interpellés la Direction afin d'obtenir des explications. Nous invitons tous les services concernés à faire de même !

Par ailleurs, pour l'année 2022, les suppressions d'emplois se chiffreront à 1400 au niveau national. Le Vaucluse sera inévitablement, et à nouveau, touché... Quand on aime, on ne compte pas...les suppressions !

Enfin, nous avons eu la confirmation que les antennes dites « provisoires » dans le cadre du NRP ne dureront effectivement que très peu de temps pour certaines d'entre elles...

Aucun changement par rapport au CTL précédent, donc nous avons voté contre ce projet.

Point n°3 : questions diverses :

Nous avons fait remonté notre grande inquiétude quant à la situation de certains services du département.

Dans un registre moins « dramatique », nous avons également relayé les difficultés de compréhension de certains chefs de service quant à l'interprétation du droit aux frais de repas engendrés par cette crise en l'absence de restauration collective. La Direction va participer à l'aide à la traduction pour ces responsables de directives pourtant claires !

Enfin, nous avons eu la confirmation que la fusion des SPF du département est fixée au 4 novembre de cette année. La Direction attend de recevoir le vade-mecum mis à jour par la DG avant de mettre sur pieds le comité de pilotage idoine.

Vos élus qui ont siégé à ce CTL :

Benoît SAUTECOEUR

Marc GUERARD

Philippe PEYRIERE

Christine ALESSANDRELLI

Arnaud BEAUJARD